

Diversités linguistiques et apprentissage du français: le nécessaire dévoilement d'un plurinormalisme didactique de l'enseignement du français en francophonie africaine.

Gohy Mathias IRIE BI
Université Alassane Ouattara
irie_mathias@yahoo.fr

Résumé

Cet article aborde la thématique de l'apprentissage du français dans un contexte plurilingue. Cet apprentissage est soumis aux politiques et aménagements linguistiques. Ainsi, si hier le français était langue unique d'enseignement, aujourd'hui il est question d'encourager la pluralité linguistique et de prendre en compte les facteurs identitaires.

Mots clés : français, langues africaines, politique linguistique, aménagement linguistique, enseignement-apprentissage.

Abstract

This article addresses the theme of learning French in a multilingual context. This learning is subject to language policies and developments. Thus, if yesterday French was the only language of instruction, today it is a question of encouraging linguistic plurality and taking into account the factors of identity.

Keywords: French, African languages, language policy, language planning, teaching-learning

Introduction

«Au-delà d'une conception unifiante de la langue, éventuellement modalisée par la notion de registres dans les textes officiels, l'enseignement de la grammaire peut-il prendre en compte les réalités linguistiques dans la diversité de leurs normes, et les rapports socio-différenciés à ces normes? Peut-il ainsi permettre, même aux élèves des milieux exclus de la société, d'accéder à la connaissance et à la maîtrise de la langue socialement légitime ?» Ces questions, Claude Vargas, dans «Grammaire et didactique plurinormaliste du français¹, les a posées. Nous les posons aussi, mais cette fois dans le contexte où prospère un plurilinguisme dont les attaches culturelles entretiennent des relations polaires avec la langue scolaire. Les pays africains dits francophones et la France sont, ici, convoqués. On peut présager que la rencontre entre la langue française et les langues locales africaines favorisent des conflits en termes de rejets qu'il faut corriger. A dire le vrai, l'appropriation de la langue française par les usagers francophones pose trop souvent des difficultés qu'on a voulu colmater par une pédagogie et une didactique coercitives et répressives. Les effets sont double: ou bien l'utilisateur se l'approprie et applique avec aisance les normes de la langue, ou bien la réinvente donnant naissance à un autre français où s'appellent et se répondent la langue française et la langue maternelle de l'utilisateur.

Comment devant les diversités linguistiques des pays dits francophones peut-on ou doit-on enseigner la langue française?

La didactique de l'enseignement du français en Afrique francophonisée devrait intégrer des emprunts et des empreintes linguistiques en situation : il y a nécessité d'une intelligence situationnelle pour opérer les choix efficaces et efficaces dans l'enseignement-apprentissage, l'apprentissage-appropriation et dans l'appropriation-réinvention.

Cette réflexion à la fois grammaticale, linguistique et didactique se fera selon une méthode globalisante qui prendra et de la description et de la projection. En amont, la méthode normative offrira les

¹Claude VARGAS, «Grammaire et didactique, plurinormaliste du français » in *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*/ numéro thématique : La grammaire à l'école. Pourquoi en faire ? Pourquoi en faire/ Année 1996/ 14/ pp.83-103)

indicateurs-canons qui permettront de discriminer ce qui est conforme au français de France et ce qui s'en coupe et s'en décale.

Il paraît donc logique de commencer par décrire la norme du français en la mettant en rapport avec les langues maternelles des usagers non-français (I). Cette description confirmera ou non l'existence d'une diversité de norme ; toute chose qui signale des attitudes langagières tout aussi diversifiées des usagers francophonisés (II). En la matière, on ne peut occulter une possible situation de blocage. Il faut y apporter une solution d'où à partir des instructions officielles on aboutit à la nécessaire unification des variétés linguistiques du français dans un espace francophonisé (III).

I - Norme du français et «Langue maternelle» au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal : approche comparée

La question de la langue maternelle instruit une appréhension différenciée d'avec une langue qui ne l'est pas. En chine ancienne, par exemple, cette différenciation a eu cours. Elle opposait la langue maternelle à la langue paternelle. En ce contexte, la langue maternelle est la langue de la mère, celle que l'enfant entend au moins dans sa première enfance avant celle différente du père. Aujourd'hui, cette différenciation est réduite voire éteinte par une considération commode qui fait de la langue maternelle la langue de la communauté linguistique toute entière. D'autres parlent de langue natale.

Pour faire de l'histoire, l'apparition de l'expression «langue maternelle » peut être prudemment située entre le XI^e et le XII^e. Elle était régulièrement employée dans les sermons des moines de l'abbaye germanique de Gorze.

La langue maternelle jouit d'une protection juridique formelle depuis la Déclaration des droits linguistiques signée à Barcelone en Juin 1996.

Au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal² comme dans bien des pays de la zone linguistique francophonisée³ au nom, dit-on, de son caractère unifiant, la langue française est légitimée et légalisée - et gomme les spécificités des usages linguistiques originels. Pourtant, le gommage ne fait pas disparaître les langues maternelles, leur spectres s'omniprésentaient dans le français parlé. Nait alors, une norme endogène (en rupture avec la norme, construite activement et progressivement en rupture / continuité avec le milieu linguistique) qui s'oppose à une norme exogène (variété relevant de la norme dominante en milieu socio-culturel dominé ? Variété relevant de la norme dominée en milieu socio-culturellement dominant ?). Dès lors, le français que doit s'approprier l'apprenant est pour lui un Français Normes Etrangères / S (désormais FNE/S). Il y a donc un

² Le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal sont des choix d'opportunité. A la vérité, nous nous sommes intéressés, pour cette réflexion, à ces aires géographiques, parce que nous les avons visitées et que nous y avons participé à l'évaluation de travaux scientifiques d'études et de recherches (articles, thèses de doctorat). On peut citer entre autres : OTSIEMA GUELLELY Ferdinand, *L'Expression du futur en français parlé en république du Congo* ; KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel, *pronoms personnels et relatifs représentants en français parlé et écrit en république du Congo. Etude sur corpus* ; MABIALA NZOUMBA Florane Chadelvy, *L'Emploi des déterminants définis chez les apprenants congolais en classe de 6^e : approches didactique et grammaticale* ; SENE Oumar, *Terminologie de biologie humaine et animale. français-wolof* ; DAKOUO Enock, *Contraintes et obstacles à la politique et à la planification linguistique éducative au Mali* ; DJESSAN BI Win, *L'Usage des joncteurs par les élèves du second cycle de l'enseignement secondaire général et technique lors de leurs travaux d'expression écrite en Côte d'Ivoire : cas des élèves des établissements d'Abidjan*, TECHTI Bénédicte Larissa Hervée, *Regard sur des pratiques de médiations didactique et linguistique de l'enseignant du cycle primaire : cas de la discipline du français en milieu rural ivoirien*.

³ Nous introduisons le néologisme «francophonisé» dans le discours linguistique pour rafraîchir la permanence du conflit linguistique qui se joue en dedans et en dehors des africains à qui la langue française a été «dramatiquement» imposé et qui l'ont «tragiquement» acceptés. La vérité qui relève de la valeur même du participe passé est la «passivité» de l'africain dans le transfert de la langue par un agent que la lui impose ; mais encore l'accompli parce que la langue française fait désormais partie des langues natales de l'Africain ; et aussi le performatif dans le sens où le mot réalise chez l'Africain ce qu'il projette comme action, comme fait.

changement de norme qui s'effectue dans le cadre de situations et d'activités langagières peu ou prou étrangères à l'apprenant. Cette pratique libre de la langue française donne lieu accidentellement ou expressément un Français Normes Identitaires (désormais FNI) ; même si on peut leur pressentir des régularités partagés effaçant ou réduisant toute corruption des diversités culturelles.

Exemples :

1 - «**J'ai rapidité le bus**» pour dire «J'ai rattrapé rapidement le bus»
(Congolisme)

2 - «**Tu parles dêh** » pour « tu parles beaucoup.» / « **l'eau est versée waa** » pour « l'eau est grandement répandue.» (Ivoirisme)

3 - «**Jolie mademoiselle, je suis sûr de te dire mbi fê quoi, aïwa** (bon)» pour «jolie demoiselle, je voudrais vous dire que je vous aime »
(Maliisme)

4 - «**waow, je souffre sérieusement parce que Sama bopp dafay metti, mais je suis tellement fauché que demuma kër doktoor**» pour «Je souffre sérieusement parce que j'ai mal à la tête mais je suis tellement fauché que je n'irai pas voir le docteur.»

On voit à ces exemples que les interférences linguistiques des langues locales dans la langue française sont légions. Et ainsi vont la francophonie et les francophonismes⁴. Il faut arriver, dès ici, à une réglementation mais, avant, s'accorder sur la diversité avérées des normes et attitudes socio-langagières.

II - Réglementation des normes et attitudes socio-langagières

Face aux normes exogènes, deux attitudes sont possibles, outre l'indifférence, chez les francophonisés: l'appropriation par assimilation linguistique ou le rejet par sécurisation linguistique.

⁴ Ce sont les particularismes produits par les francophonisés.

1 - L'appropriation par assimilation linguistique ou le rejet par sécurisation linguistique

Les questions d'appropriation et de rejet émergent inéluctablement dans tout débat sur les rencontres des langues. Les langues s'autorisent des conflits ou visibles ou larvés au nom d'une supériorité revendiquée d'une langue sur une autre. Se profile du centre à l'horizon (orientation centrifuge) ou de l'horizon au centre (orientation centripète) ce qu'Otto Jespersen⁵ nomme «insécurité linguistique.» Et c'est bien au regard de ladite insécurité que l'assimilation tous azimuts de la langue française par les usagers francophonisés pose bien de difficultés.

Autrement dit, quand l'insécurité linguistique est franchie, les usagers francophonisés s'approprient la langue française : l'assimilation est quasi parfaite et donne lieu à une hiérarchisation sociale «à qui parle mieux la langue française», «à qui parle la langue française comme le français de France.» Quand, au contraire, l'insécurité n'est pas franchie, elle donne lieu à un rejet de la langue française : ou bien l'apprenant ne parvient même pas à la parler, ou bien la parle mal, ou bien encore la réinvente. Dans tous les cas, la norme est rudoyée et voit se dresser de réels obstacles à son enseignement, à son assimilation et à sa mise en pratique maîtrisée.

Les raisons de cette double attitude de l'apprenant devant l'enseignement de la langue française sont à rechercher dans le phénomène de l'hypercorrection. L'hypercorrection est un phénomène linguistique qui «consiste à s'exprimer de manière «trop correcte», et finalement, incorrecte à force de trop vouloir parler ou écrire de façon irréprochable.»⁶ Faut-il alors reprocher aux usagers sénégalais et maliens de la langue française d'accentuer dans tous les mots où elle apparaît la lettre «R»? On pourrait expliquer cette attitude par des paramètres physiologiques, par des paramètres culturels ou par des paramètres linguistiques maternels.

Les exemples ci-haut cités rendent, dans une lumineuse évidence, compte de l'interférence des langues locales et de la langue française dans un sens comme dans l'autre aux mains des usagers desdites langues. Cette modalité a ceci d'intéressant, qu'au-delà d'une créolisation, elle permet aux usagers non français de sécuriser leur

⁵ Otto JESPERSEN, *Language. Its nature, development and origin*, 1 vol. in-8, Londres, G. Allen and Unwin, 1922, p.282.

⁶ Wikipédia, «Hypercorrection», consulté le 12/10/2019 à 14h25

langue en la rangeant stratégiquement dans les compartiments de la langue française, devant laquelle, sans animosité, on se garde de ne pas oublier que «le bout de bois a beau durer dans l'eau, il ne deviendra jamais un caïman.»

Le phénomène d'insécurité linguistique s'en trouve, alors, transcendé, donnant ainsi congé au sentiment de ne pas maîtriser le «bon usage» de la langue française⁷.

En effet, l'importance qu'accorde au français le cadre officiel des pays de l'aire francophonisée favorise le sentiment d'insécurité linguistique qui hante tout usager et spécialement, l'apprenant confronté à la sécurité accordée à la langue française dont le statut en impose. En voici quelques fondements textuels :

CONGO

Article 4 de la Constitution de 2015 :

« [...] La langue officielle est le français.

Les langues nationales véhiculaires sont le lingala et le kituba.»

CÔTE D'IVOIRE

Article 29 de la Constitution de 2000 :

«[...] La langue officielle est le français. La loi fixe les conditions de développement des langues nationales. »

MALI

Article 25 de la Constitution de 1991 :

« [...] Le français est la langue d'expression officielle.

La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales.»

SENEGAL

Article premier de la Constitution de 2001 :

« [...] La langue officielle de la République du Sénégal est le Français. Les langues nationales sont le Diola, le Malinké, le Pular, le Sérère, le

⁷ Nicole GUEUNIER, Emile GENOUVRIER, Abdelhamid KHOMSI, *Les Français devant la norme*, Paris, Honoré Champion, 1978, p.203

Soninké, le Wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée.
[...] »

Or, le «bon usage» du français utilisé au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal se trouve à l'étranger, en France.

2 - La solution d'une didactique fonctionnelle devant l'adversité des normes

Il existe dans le contexte de réalisation de l'enseignement du français dans les zones francophonisées deux types de normes qui se côtoient, se chevauchent, se relaient... se supportent. Il y a ou assimilation, adoption ou rejet.

Les usagers des langues locales ou les usagers bilingues (qui parlent les langues locales et le français) ont tendance à promouvoir leurs propres normes au détriment de celles qui lui sont étrangères. Cette situation appelle, dans l'apprentissage de la langue française dans les pays francophonisés, à la mise en place d'un modèle didactique plurinormiste au nom d'un nécessaire consensus et d'une convergence dans la mise en œuvre des politiques et aménagements linguistiques. Cela dit, il faut opérer le choix d'une didactique de type fonctionnel.

La didactique de type fonctionnel propose un rapport au savoir linguistique dans lequel l'enseignant fonctionnalise son enseignement en vertu d'une acclimatation linguistique qui tiennent compte de la situation linguistique de l'apprenant (situation linguistique ouverte quand l'apprenant est ouvert à l'acquisition de l'autre langue ; situation linguistique fermée quand l'apprenant rejette ou n'arrive pas à assimiler l'autre langue). Ici le rôle de médiateur linguistique est plus que nécessaire pour trouver une norme didactique adapter à la situation d'apprentissage. Ici, la norme du français de France est revisitée:

- en termes de distorsion pour référer aux réalités structurelles de la langue de départ (langue locale) dans la langue d'arrivée (ici, le français).

WOLOF

FRANCAIS

Janxa ndaw, taaculéen far wu ndaw Jeunes filles, applaudissez le jeune homme

N Adj.épith Adj.épith N Adj.épith N Adj.épith
épith N

- en termes d'appropriation et de réinvention des normes mêmes de la langue d'arrivée.

Traîna bientôt sur l'argile biffée de mille plombs et boulets Sa jambe brisée

Son ventre vieux d'un temps séculaire (Zadi Zaourou, *Fer de lance*, p.48)

Ici, l'inversion du sujet rendue possible par les règles de la grammaire française est exploitée pour un dédoublement en position finale du sujet.

- en termes d'alternance du français et des langues locales

Bé wô bé supporter lê (Ils sont en train de les supporter).

Ici, le locuteur fait alterner le baoulé (langue de Côte d'Ivoire et le français).

Si ces normes didactiques sont à construire, les instructions y participeraient efficacement.

3- Des instructions officielles à la nécessaire unification des variétés linguistiques du français dans un espace francophonisé

«La langue dominante», selon le vocabulaire de Claude Vargas⁸, dans les pays francophonisés est le «français littéraire classique.»⁹ On voudra bien se rappeler l'épisode du «symbole» dans les écoles en Afrique, dévoilant éloquemment le caractère coercitif de l'apprentissage et de l'usage du français, en ce temps, et encore aujourd'hui. Voici le témoignage qu'en donne Bernard Binlin Dadié, à travers son personnage Climbié:

⁸ Claude Vargas, op. cit, p.88

⁹ Idem

«C'est la sortie de l'école. Et hors de l'enceinte scolaire chacun peut parler son dialecte. Mais Climbié pour avoir parlé n'zima, dans l'école même, se trouve porteur du symbole. (...) Ce petit cube pèse si lourd, si lourd, qu'il l'oblige à traîner le pas. (...) Climbié rentre seul chez lui, abandonné par ses propres amis effrayés par la présence du symbole qu'il a en poche, parmi les billes et les toupies. Ce midi-là, il ne mange pas, tellement il est pressé de se débarrasser de ce petit cube... S'il n'y réussit avant la sortie du soir, il restera à nettoyer la cour, à balayer seul toutes les salles de classe. Et le symbole est au fond de sa poche. Climbié marche, la tête pleine d'idées, cherchant le moyen de se débarrasser au plus tôt de ce petit cube, si lourd parce qu'il est le symbole même de l'enseignement dispensé. Le symbole ! Vous ne savez pas ce que c'est ! Vous en avez de la chance. C'est un cauchemar. Il empêche de rire, de vivre dans l'école, car toujours on pense à lui. On ne cherche, on ne guette que le porteur du symbole. Où est-il ? N'est-il pas chez celui-là ? Chez cet autre ? Le symbole semble être sous le pagne, dans la poche de chaque élève. L'on se regarde avec des yeux soupçonneux. Le symbole a empoisonné le milieu, vicié l'air, gelé les cœurs.»¹⁰

Cela dit, une chasse aux langues locales a constitué le fer de lance de la colonisation linguistique par la France dans les espaces francophonisés. Et le français s'imposa qui finit par devenir une langue locale, l'autre langue maternelle, qui fait des africains francophonisés des bilingues maniant leur langue maternelle première (langue locale) et la langue maternelle seconde (langue française). Dès lors, l'enseignement de la langue française oblige à rechercher, aujourd'hui un compromis, pour résoudre le conflit de langues qui émerge naturellement. Dans cette adversité linguistique, on reconnaîtra la permanence des langues locales qui refusent de mourir et d'être mises au tombeau, sans espoir d'une résurrection appelée de tous leurs vœux par les archéolinguistes africains au regard des langues africaines étouffées jusqu'à la mort et de celles qui agonisent devant la promotion du «pousse-toi que je m'y mette» des langues des pays économiquement développées.

¹⁰ Bernard B. DADIE, *Climbié in Légendes et poèmes*, Abidjan, NEI, 2002 (Paris, Seghers, 1966), pp17 - 18.

Quelle est, alors, la norme de référence pour l'enseignement du français dans cette situation?

1 - La recherche d'un plus petit commun linguistique

La langue française normative est celle qui relève d'un état habituel, conforme à la moyenne générale des cas et considéré, le plus souvent, comme la règle. On dira par exemple, «Yvon Ibara me motive à écrire un article.» Dans cette phrase, comme le dirait Fenelon «On voit venir d'abord un nominatif substantif (= sujet), qui mène son adjectif comme par la main ; son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre eux deux et le régime appelle aussitôt un accusatif (= complément d'objet) qui ne peut jamais se déplacer »².

La norme française actuelle ou usuelle, sous ses formes orale et écrite, intègre les modalités d'expression de l'usager. A côté du bon usage, existe une parlure qui charrie et la langue française normative et les langues locales.

Qu'en disent les textes officiels ?

Les textes officiels qui régissent l'enseignement du français en Côte d'Ivoire, à la différence du Congo, du Mali et du Sénégal, offrent une opportunité mitigée au compromis et n'intègrent que fébrilement dans une hésitation pathologique (fuite en avant ou crainte) la révolution de l'enseignement des langues locales et de la langue française dans le processus d'apprentissage. Le formatage linguistique est tel que le français jouit d'une domination sans partage dans la sphère francophonisée qu'on peut penser à un plurilinguisme virtuel et à un unilinguisme réel. Voici les données chiffrées qui en témoignent :

Pays	Population totale (en milliers)	Population parlant français (en milliers)	Pourcentage de la population parlant français
CONGO	5 400	3 182	59
CÔTE D'IVOIRE	24 906	8 259	33
MALI	19 108	3 237	17

² Père BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* cité par LE BIDOIS (G. et R.), op. cit., p.4

SÉNÉGAL	16 294	4 215	26
----------------	--------	-------	----

Tableau statistique des populations parlant français au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal¹¹

Pourtant, il convient de traverser la frontière entre le «code commun légitime», celui adossé à la norme et le «code commun non-légitime», celui adossé à l'usage, pour instruire une unanification desdits codes pour oser un enseignement du français autre et/ou autrement.

2 - La codification d'un usage unanimifié

Il convient de poser comme postulat préalable que l'apprenant est et doit rester le centre de tout processus et procédé d'apprentissage dont use l'enseignement, ici de la langue française. Sont alors, à prendre en compte, les pratiques de l'apprenant, ses démarches et ses besoins mais encore les diversités linguistiques de référence dans la didactique de l'enseignement du français en francophonie. Autrement l'environnement, et tout l'environnement, qui héberge la matrice de l'enseignement de la langue française dans tous ses paramètres doit être, hic et nunc, exploré, exploité et convoqué. Le clin d'œil constitutionnel fait aux langues nationales au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal donne d'espérer à un enseignement de la langue française dans une norme didactico-pédagogique qui devra se laisser féconder par les normes didactico-pédagogiques des langues nationales afin d'accoucher d'un code unanimement accepté ; code intégrant plusieurs entrées vu les spécificités desdites langues. Une négociation est nécessaire, car l'environnement plurilingue dans lequel est immergé, comme la terre dans l'atmosphère, l'apprenant présente en milieu urbain une spécificité marquée par un contact permanent des variétés de français. Ce n'est pas le cas en milieu rural. Dans cette situation, l'apprenant est plutôt en contact avec les langues locales. On comprend donc la nécessaire négociation qui dans la situation d'enseignement-apprentissage, induit une tout aussi nécessaire médiation. A ce propos, Joseph Rezeau avertit :

«Si toute action de médiation n'est pas une action didactique et que tout médiateur n'est pas enseignant, il semble bien que

¹¹ Ce tableau a été établi à partir des estimations de l'Observatoire de la langue française de l'Organisation Internationale de la Francophonie 2018

toute relation pédagogique doive inclure des actions de médiation et qu'un enseignant ait nécessairement à jouer un rôle de médiateur. »¹²

Cela dit, la question du contexte est quasi incontournable dans les pratiques enseignantes. L'enseignement-apprentissage s'est aujourd'hui enrichi de pratiques qui tiennent compte des contextes dans lesquels ils sont mis en œuvre. Pour Philippe Blanchet, en effet, «la contextualisation didactique poursuit et complète en la transformant une dynamique ouverte par la «révolution communicative» des années 70 - 80. La question du contexte en didactique des langues se révèle à cette époque en posant comme objectif et comme moyen d'enseignement-apprentissage «des usages effectifs dans des situations de communication (contextes «authentiques») produites ou imitées en situations de classe (contextes pédagogiques) de façon réaliste (contexte social).»¹³

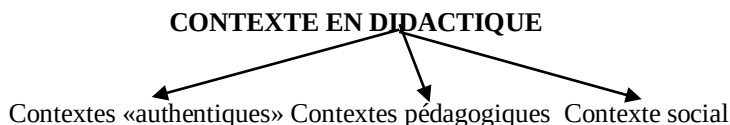


Schéma de la composition du contexte didactique¹⁴

Il poursuit en affirmant ce qui suit:

¹² Joseph REZEAU, *Analyse de Médiatisation et médiation pédagogique dans l'environnement multimédia : Le cas de l'apprentissage de l'anglais en Histoire de l'art à l'université*, Thèse pour le Doctorat (Mention : Etudes anglaises, Langue de spécialité - Didactique de la langue) soutenue le 17 décembre 2001 à l'Université Victor Segalen - Bordeaux 2, France, p.7

¹³ Philippe BLANCHET, «Contextualisation didactique» : de quoi parle-t-on ?, Entretien avec Philippe Blanchet, Directeur du Laboratoire PREFICS, Université européenne de Bretagne-Rennes 2, animateur du Collectif inter-réseaux en didactique des langues (CIRDLE) et membre du réseau Dynamique des langues et francophonie (DLF)

¹⁴ Ce schéma est construit à partir des informations de Philippe Blanchet.

«Si les compétences linguistiques se traduisent par des compétences à entrer en relation, à réaliser des actes de langages, à coconstruire des significations, alors l'apprentissage de la prise en compte des contextes en est un élément capital. Et la situation de classe est un lieu essentiel d'appropriation durable, consciente et transférable de ces compétences (y compris, d'une façon spécifique, en contexte homoglotte dit «de langue seconde »), les caractéristiques de ce contexte et leur prise en compte pour enseigner, pour apprendre, pour valider les apprentissages et pour communiquer deviennent primordiales.»

Là se déploie, alors, une intelligence situationnelle en didactique des langues dans la réalité de la francophonie, au sens de du déploiement d'une capacité à comprendre la situation des langues (ici, langue française et langues locales) dans ses différentes dimensions et dans sa complexité pour négocier et arriver à une unanimité parfaite ou relative afin de proposer une norme à géométrie variable maîtrisée pour l'enseignement du français et des langue locales. Car, il faut bien se le tenir pour dit, la langue française, aujourd'hui plus qu'hier, et sans doute, demain plus qu'aujourd'hui, n'est pas la même en fonction des contextes dans lesquels elle est en usage. Et Louis-Jean Calvet de parler d'une nécessaire «acclimatation linguistique.»¹⁵
Comment y arriver ?

2 - 1 - Le nécessaire consensus dans la mise en œuvre des politiques et des aménagements linguistiques en francophonie

Le projet-ELAN-Afrique, amorcé en 2012 à Bamako au Mali, offre une réelle opportunité d'un consensus dans la mise en œuvre des politiques et des aménagements linguistiques dans les pays francophonisés notamment au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Voici ce que dit ce projet :

«Malgré l'engagement des pays vers la scolarisation universelle, l'accès de tous les enfants à une éducation primaire de qualité, en Afrique francophone, est freiné notamment, pour les populations rurales, par les langues de

¹⁵ Louis-Jean CALVET, *Histoire du français en Afrique - une langue en copropriété ?*, Ed «Ecriture », 2010, p.34

scolarisation. De nombreux pays d'Afrique francophone ont pour toile de fond un contexte multilingue. Cependant, le statut privilégié de la langue française face aux langues nationales en fait l'unique langue de scolarisation du premier degré. La non-maîtrise de cette langue entraîne souvent des problèmes de communication dans les salles de classe, un impact négatif sur le comportement des enseignants et des apprenants et une difficile compréhension des concepts scientifiques par les élèves»¹⁶

On peut y découvrir que la tête d'écheveau de ce projet «vise la promotion et l'introduction progressive de l'enseignement bilingue au primaire articulant une langue africaine et la langue française. Chaque pays ayant une situation linguistique différente, l'objectif poursuivi dans ELAN est celui d'appuyer de manière différenciée les plans d'action nationaux des pays, conformément à leurs politiques éducatives.»¹⁷

2 - 2 - La nécessaire convergence pédagogique dans la mise en œuvre des politiques et des aménagements linguistiques en francophonie

Mountaga Diarra dans sa communication sur l'état des lieux de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif malien, propose une pédagogie convergente. Cette pédagogie ne dit pas autre chose que d'enseigner en transmettant un même contenu disciplinaire autant en français que dans les langues nationales¹⁸. Cela vaut aussi pour le Congo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Il faut dire qu'à la différence des autres pays listés où l'enseignement des langues nationales se fait au même titre que la langue française a cours, en Côte d'Ivoire ce n'est pas le cas.

La convergence pédagogique dans ce contexte d'allophonie qui prospère au Congo, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, il est céans d'envisager aussi la prise en compte des enjeux des

¹⁶ Circulaire ELAN-Afrique, 2012, p.4

¹⁷ Idem

¹⁸ Mountaga DIARRA, *communication sur l'état des lieux de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif malien*, Bamako, novembre 2011, p.9-10

constructions de l'altérité dans les relations d'apprentissage en contexte d'allophonie, en indiquant la contraignante convergence des trois postes d'opérations (le poste-parents ; le poste-enseignant et le poste-apprenants) qui ne sauraient se tourner le dos.

CONCLUSION

Dans les zones linguistiques dites francophones, où la langue française est un héritage de la France, l'enseignement pris comme transfert de connaissances est subordonnée à des politiques et à des aménagements linguistiques. Ces politiques et aménagements révisent les conceptions antérieures de pratiques anciennes qui faisaient de la langue française, la langue unique de l'enseignement. A dire le vrai, dans le contexte ancien, «le choix de la langue officielle, la généralisation de la scolarité, l'influence des moyens d'information, l'urbanisation se conjuguent pour favoriser la diffusion du français.»¹⁹; toute chose qui reléguait en arrière-plan, à tout le moins, loin derrière la langue française, les langues locales. Pour que ces dernières ne meurent, il a fallu réagir. Et les Constitutions des pays francophonisés comme le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, l'ont consigné. Et des projets comme ELAN ont vu le jour. Et des chercheurs, historiens, linguistes, archéo-linguistes, didacticiens, pédagogues, ... s'y sont intéressé. De là, on ne peut désormais distraire qu'il est impératif dans l'enseignement du français aujourd'hui de ne pas colmater les particularités qui relèvent de l'origine linguistique des apprenants des zones francophonisées notamment du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. Il faut, donc, pour formaliser et conforter un enseignement du français dans ladite zone faire l'expérience de la pluralité et reconnaître les compétences et tenir compte des facteurs identitaires.

¹⁹ Denis TURCOTTE, *La politique linguistique en Afrique francophone: une étude comparative de la Côte d'Ivoire et de Madagascar*, Québec, Presses Université Laval, 1981, p. 46

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET Philippe, «Contextualisation didactique » : de quoi parle-t-on ? », Entretien avec Philippe Blanchet, Directeur du Laboratoire PREFIcs, Université européenne de Bretagne-Rennes 2, animateur du Collectif inter-réseaux en didactique des langues (CIRDL) et membre du réseau Dynamique des langues et francophonie (DLF)

CALVET Louis-Jean, *Histoire du français en Afrique - une langue en copropriété ?*, Editions «Ecriture », 2010

Circulaire ELAN-Afrique, 2012

DADIE Bernard B., *Climbié* in *Légendes et poèmes*, Abidjan, NEI, 2002 (Paris, Seghers, 1966)

DIARRA Mountaga, *communication sur l'état des lieux de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif malien*, Bamako, novembre 2011

GUEUNIER Nicole, GENOUVRIER Emile, KHOMSI Abdelhamid, *Les Français devant la norme*, Paris, Honoré Champion, 1978

JESPERSEN Otto, *Language. Its nature, development and origin*, 1 vol. in-8, Londres, G. Allen and Unwin, 1922

Père BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* cité par LE BIDOIS (Georges et Robert), *Syntaxe du français moderne*, T.2, Paris, A. J. Picard, 1971

REZEAU Joseph, *Analyse de Médiatisation et médiation pédagogique dans l'environnement multimédia : Le cas de l'apprentissage de l'anglais en Histoire de l'art à l'université*, Thèse pour le Doctorat (Mention : Etudes anglaises, Langue de spécialité - Didactique de la langue) soutenue le 17 décembre 2001 à l'Université Victor Segalen - Bordeaux 2, France, p.7

TURCOTTE Denis, *La politique linguistique en Afrique francophone: une étude comparative de la Côte d'Ivoire et de Madagascar*, Québec, Presses Université Laval, 1981, p. 46

VARGAS Claude, «Grammaire et didactique, plurinormaliste du français » in *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle/* numéro thématique : La grammaire à l'école. Pourquoi en faire ? Pour quoi en faire/ Année 1996/ 14/ pp.83-103)